

Les riverains de la Bosque Sainte-Croix inquiets

Le projet d'une implantation de salle municipale à quelques mètres du cimetière, sur un site boisé fait bouillir de rage les riverains et plusieurs associations venelloises. Ce qui a mis le feu aux poudres : une délibération portant sur ce sujet lors du dernier conseil municipal. Il s'agissait de demander à l'ONF "la distraction du régime forestier du terrain d'assiette de la future salle et de ses accès soit environ 1000m²" et "un défrichement."

Tract et pétition ont été lancés en toute hâte : "L'équipe municipale avait prévu dans son programme de 2008 une maison de jeunes aux Faurys. Au lieu de cela, elle prend prétexte d'un besoin de bureau de vote pour ouvrir une salle devant le cimetière. Ce n'est qu'une première étape vers la réduction de l'espace boisé de la Bosque", peut-on lire sur le tract. Le premier adjoint au maire Robert Chardon rappelle calmement que "Venelles compte un déficit fort de salle associative à l'ouest. On compte environ 300 maisons au Clos de la Bosque et il n'existe pas de salle pour les habitants. On pense aussi à la création d'un nouveau bureau de vote dans ce quartier. La création d'une salle municipale était inscrite dans notre program-

me politique de 2008. On s'était engagé à en créer une dans ce quartier. On ne change rien. Cette salle de 150m² en bois, de plain-pied sera bâtie sur une zone hors EBC (Espace boisé classé, ndlr). La délibération consistait à demander l'autorisation à l'ONF de construire sur cette zone boisée et défricher. L'ONF nous a dit qu'il n'y aurait aucun problème."

"On ne comprend pas que la mairie ait choisi ce site dans les bois de la Bosque, cette surface boisée dont il avait été juré les grands dieux lors de l'établissement du PLU qu'en aucun cas elle ne serait défigurée. Un seul petit début d'une quelconque implantation revient à ouvrir la boîte de Pandore et peut constituer un prélude à d'autres constructions ultérieures pour, à terme, éradiquer totalement la forêt!", reprennent les riverains et les associations.

"On ne va pas construire plus que les 150m² de ce bâtiment; le parking est déjà existant avec celui du cimetière et les routes sont faites, on ne fera pas plus pas moins", reprend le premier adjoint. Pour calmer les esprits, il a décidé de proposer une visite sur site ce samedi à 11 heures ouverte à tous.

Aurélie FÉRIS